

# LA COOPÉRATION DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE VUE PAR UN STAGIAIRE DE L'ÉCOLE DE GUERRE



Unique représentant de Madagascar au sein de la 18<sup>e</sup> promotion de l'École de guerre, (ex-Collège interarmées de défense) le lieutenant-colonel Razafitombo Maminirina Ely nous apporte son expérience de la coopération française de sécurité et de défense qu'il a souvent côtoyée au cours de sa carrière.

## Quel parcours, au sein de l'armée malgache, vous a permis d'accéder à l'École de guerre ?

J'ai d'abord été admis à l'Académie d'Antsirabe, en 1988. Après mon école d'application, j'ai été affecté au régiment de CAPSAT (Corps des personnels et des services administratifs et techniques). Au cours de cette affectation, j'ai suivi tout le cycle de commandement, avant de prendre le poste de commandant de compagnie à Fort Dauphin, en 1998. En parallèle, j'ai progressivement orienté mon cursus sur la formation : directeur des jeunes recrues, de 1993 à 1994, puis directeur des stagiaires pour le certificat d'aptitude n° 1 qui permet d'accéder au grade de caporal, de 1996 à 1997. En 2002, j'ai été retenu pour suivre le stage d'état-major à Compiègne, après avoir réussi un concours interne. Après ce premier séjour en France, particulièrement enrichissant, j'ai poursuivi mon cursus dans le domaine de la formation (encadrement et instructeur, de 2003 à 2006) jusqu'au poste de directeur des études de l'École nationale des sous-officiers de l'armée (ENSOA), de 2006 à 2010.

J'ai alors présenté ma candidature pour l'École de guerre française. Après une première sélection par l'état-major général de l'armée Malagasy, j'ai passé le concours organisé par l'ambassade de France, puis un entretien avec l'attaché de Défense français à Madagascar, et me voici aujourd'hui au sein de la 18<sup>e</sup> promotion de l'École de guerre.

## Que vous apporte cette formation ?

Il n'existe pas de telle formation à Madagascar. Le fait que la DCSD finance ce type de cursus est donc une chance unique de se former dans de bonnes conditions aux

responsabilités à venir. Cela me permet de découvrir mes homologues étrangers dans des conditions exceptionnelles, de me perfectionner dans de nombreux domaines... Nous avons récemment suivi une formation vraiment enrichissante sur la communication. Cela fait partie des nombreux modules étudiés à l'École de guerre.

## Au cours de votre carrière, avez-vous eu l'occasion de collaborer avec la DCSD ?

Oui, à de nombreuses reprises, que ce soit dans le domaine de la formation directement ou de la mise en place de moyens pour améliorer la formation au sein de notre armée (infrastructures, matériels etc.). Le premier soutien de la DCSD porte sur la fourniture de matériels de formation : moyens pédagogiques, construction de salle. J'ai également





participé à la mise en place de partenariats pour l'enseignement de la langue française aux élèves sous-officiers d'active de l'ENSOA. La DCSD aide à l'organisation de voyages d'étude à la Réunion, en liaison avec les FAZSOI. Ces voyages concernent aussi bien des formations au brevet parachutiste que des visites d'information et de formation au monitorat agricole.

### **Comment est perçue la coopération française de sécurité et de défense dans votre pays ?**

Il faut savoir que l'organisation de l'armée malgache est calquée sur celle de l'armée française, que ce soit au niveau des cursus de formation, de la composition des régiments... Cela crée, de fait, une réelle complicité avec la France. De plus, ce lien est très utile à l'armée malgache. La France dispose en effet des moyens financiers et techniques pour épauler les forces malgaches et entraîner ses hommes pour accomplir ses missions et pour participer à la Force africaine en attente de l'Union africaine.

